Passerelle

Maison des Communes de la Vendée

N°70 janvier 2022

DOSSIER

Cap sur les élections professionnelles 2022

P. 8-11

Page 3 | Mme Odile GAUDIN, nouvelle DGS

Page 7 | Webinaires de l'emploi : demandez le programme

Page 17 | e-Collectivités : une nouvelle antenne en Mayenne

Maison des Communes de la Vendée

SOMMAIRE

> Passage de relais à la Direction Générale des Services du Centre de Gestion
page 3

> Premier bilan des Lignes Directrices de Gestion promotion interne
pages 4-5

> Rapport Social Unique : les chiffres 2020
page 6

> Nouveau programme 2022 des webinaires de l'emploi
page 7

> **DOSSIER : cap sur les élections professionnelles de 2022 et les nouvelles dispositions**
page 8 à 11

> Retour sur le Forum des métiers
page 12

> Mots de passe : attention au piratage
page 13

> Les maires formés à la gestion des agressions et des incivilités
page 14

> Un Noël complètement FDAS
page 16

> e-Collectivités : ouverture d'une antenne en Mayenne
page 17

> Retour en images
page 18

> Vos nouveaux interlocuteurs
page 19

Passerelle
Maison des Communes de la Vendée

Directeur de la publication : Eric Hervouet
Rédaction : collaborateurs de la Maison des Communes
Illustrations : Maison des Communes, Freepik.com, istockphoto.com, sauf mentions spéciales
Conception graphique : Peuplades
Mise en page : Marion Geay
Impression : imprimerie LIO
Tirage : 1400 ex. - ISSN 2102-0221

ÉDITO

En ce début d'année 2022, je vous offre mes meilleurs vœux de réussite, pour vous-même, vos familles et la collectivité au sein de laquelle vous exercez votre mandat ou vos fonctions.

Je tiens à remercier chaleureusement Jacques BERNARD, arrivé à la Maison des Communes de la Vendée en 1996 en tant que directeur général adjoint, il a exercé les fonctions de directeur général des services à compter de 2014. Je lui souhaite une retraite largement méritée après tant d'années d'engagements divers, au service des élus et des collectivités.
C'est avec grand plaisir que j'accueille Odile GAUDIN qui nous a rejoints le 3 janvier pour assurer les fonctions de directrice générale des services. Nul doute qu'elle poursuivra la mission engagée depuis de longues années et qu'elle saura préserver ce lieu d'échanges et de partage qu'est la Maison des Communes de la Vendée.

Centre ressource pour tous les enjeux de gestion des ressources humaines et plus largement un point d'ancrage où élus et agents territoriaux trouvent une expertise juridique, administrative et technique pour remplir au mieux leurs missions, la Maison des Communes de la Vendée est à vos côtés pour vous accompagner au quotidien.
Accompagnement avec un nouveau programme de webinaires autour de l'emploi, la préparation des élections professionnelles de décembre 2022 à laquelle le dossier de ce numéro est consacré ou encore le renouvellement de la prestation du FDAS pour Noël ; expertise et réflexion avec le premier bilan des Lignes Directrices de Gestion Promotion interne mais aussi le Rapport Social Unique 2020 ; partenariat avec la formation des élus, développement avec l'ouverture d'une nouvelle antenne en Mayenne pour e-Collectivités et le déploiement d'un nouvel outil pour préserver la sécurité de nos systèmes d'information. L'année 2022 à vos côtés s'annonce une nouvelle fois très riche.

Nous avons à cœur de répondre à vos attentes et vos besoins. Je me tiens à votre écoute, ainsi que les élus et les collaborateurs de la Maison des Communes, afin de pouvoir ensemble conjuguer nos réflexions et nos forces pour renforcer encore notre bel outil de mutualisation et vous accompagner toujours plus efficacement dans vos missions, exaltantes mais complexes.

Belle et heureuse année 2022.

Eric HERVOUET
Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu
Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée et d'e-Collectivités

Odile GAUDIN, nouvelle Directrice Générale des Services du Centre de Gestion a pris ses fonctions le 1er janvier

Passage de relais à la Direction Générale des Services du Centre de Gestion

Depuis le 1er janvier, Odile GAUDIN succède à Jacques BERNARD à la Direction Générale des Services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée. Rencontre...

VOUS VENEZ DE PRENDRE LA TÊTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DU CENTRE DE GESTION. POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ET DÉTAILLER VOTRE PARCOURS ?

Odile GAUDIN, je suis maman de trois enfants et je réside à Nantes.
Titulaire d'un Master 2 en Administration et Gestion des collectivités territoriales, j'ai obtenu le concours d'Attaché territorial puis travaillé sur des territoires et dans des collectivités de tailles très diverses.
Après avoir débuté mon parcours dans une grande collectivité en région parisienne, dans les Hauts-de-Seine, j'ai rejoint une petite commune de 2 800 habitants en tant que Directrice Générale des Services. Ces deux premières expériences m'ont conduite à Clisson, ville de 7 000 habitants, où j'ai occupé le poste de Directrice Générale Adjointe dans le domaine des ressources (ressources humaines, finances, patrimoine). J'ai ensuite pris de nouvelles fonctions non loin de là, à la Région des Pays de la Loire, à Nantes, où j'ai tout d'abord intégré le service des assemblées. Je me suis occupée plus particulièrement des dossiers liés au statut des élus, à leurs indemnités. Devenue administratrice, j'ai par la suite entamé un parcours de formation et me suis orientée vers les politiques publiques et notamment l'aménagement du territoire, toujours à la Région. Dans le cadre de mes missions autour de l'aménagement maritime et numérique des territoires, j'ai travaillé avec plusieurs structures ou partenaires de la Maison des Communes comme e-Collectivités, Vendée Numérique ou encore Géopal.

QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ VOTRE VENUE EN VENDÉE ET VOTRE CANDIDATURE À CE POSTE ?

Le poste de Directrice Générale des Services du Centre de Gestion est la synthèse de toutes mes expériences passées et de tout le travail que j'ai conduit depuis le début de mon parcours. Ce poste présentait d'autant plus d'intérêt qu'il est situé sur un secteur qui me tient à cœur. Je connais bien la Vendée, une partie de ma famille y est installée. Je suis également attachée à ce département grâce aux liens tissés avec les structures avec lesquelles j'ai travaillé à la Région. Je suis ravie de rejoindre une organisation et un territoire où le dynamisme et l'esprit d'innovation constituent des valeurs fortes.

AVEZ-VOUS UN MESSAGE À ADRESSER AUX COLLECTIVITÉS VENDÉENNES ?

J'ai à cœur de mettre en œuvre le projet des nouveaux élus, dans une dynamique et une logique de service au territoire. Je vais m'attacher à développer et entretenir avec eux la proximité. Ce que j'apprécie c'est créer du lien et me sentir utile.

Lignes Directrices de Gestion promotion interne : premier bilan

Après un lancement et une première campagne en 2021, les Lignes Directrices de Gestion relatives à la Promotion Interne (LDG PI) ont fait l'objet d'un premier bilan. Les nouvelles LDG PI 2022 sont actuellement soumises aux Comités Techniques locaux.

Les Lignes Directrices de Gestion pour la Promotion Interne (LDG PI) ont été adoptées par le Président du Centre de Gestion par arrêté du 19 avril 2021 suite à l'avis favorable du Comité Technique du 15 février 2021 et à la consultation des Comités Techniques locaux durant la période 16 février au 16 avril 2021.

Le dossier de proposition à la promotion interne a été mis en ligne le 19 avril dernier, pour une date limite de réception au 28 mai à minuit par mail à l'attention de l'unité Instances consultatives du service Gestion des carrières.

Les quotas permettant de calculer le nombre de postes ouverts à la promotion interne sont restés inchangés en 2021, les LDG n'ayant aucune incidence sur ces éléments.

Le Président du Centre de Gestion a arrêté les listes d'aptitude le 1er juillet 2021.

Les chiffres de la promotion interne 2021

Grades ouverts en 2021	Nombre de postes ouverts	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers retenus
Agent de maîtrise	Une nomination suite à examen professionnel pour 2 nominations au titre de l'ancienneté	68	52 dossiers retenus à l'ancienneté et 10 dossiers retenus suite à examen (26 possibles)
Animateur	2	21	2
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	7	1
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2e classe		2	
Attaché	6	53	6
Rédacteur	7	101	7
Rédacteur principal de 2e classe		7	
Technicien	4	40	4
Technicien principal de 2e classe		4	
Ingénieur	2	23	2
TOTAL	22 (auxquels s'ajoutent les postes d'Agent de maîtrise)	326	84

Bilan de cette première campagne et nouvelles LDG PI pour 2022

Un bilan de cette première campagne en application des LDG a été effectué en octobre. Des pistes d'améliorations ont été étudiées puis proposées et validées par les représentants du personnel membres du groupe de travail le 22 novembre 2021.

Les nouvelles LDG PI ont été soumises pour avis au Comité Technique du Centre de Gestion du 13 décembre 2021 et ont reçu un avis favorable des membres.

Jusqu'au 14 février 2022, les Comités techniques locaux sont consultés sur ces nouvelles LDG qui devraient ensuite être arrêtées par le Président du Centre de Gestion le 15 février 2022.

Les dates à retenir

15 mars 2022
Publication du dossier de promotion interne 2022

15 mai 2022
Fin du délai de dépôt des dossiers de promotion interne 2022

30 juin 2022
Fin de l'instruction des dossiers par l'unité Instances consultatives du service de la Gestion des carrières

1er juillet 2022
Publication des listes d'aptitude à la promotion interne 2022

> En bref

Deux nouveaux groupes lancés pour le codéveloppement

Le service Conseil en organisation lance deux nouveaux groupes de codéveloppement. Inscriptions via le formulaire téléchargeable sur notre site : maisondescommunes85.fr.

Secrétaires de mairie et Directeurs Généraux des Services	06 mai 20 mai 10 juin	2022
Responsables et Directeurs des services techniques	29 avril 19 mai 03 juin	

Top départ pour la DSN

Depuis le 1er janvier 2022, la Déclaration Sociale Nominative (DSN) est obligatoire pour les communes de moins de 100 agents et les établissements publics de moins de 350 agents, soit toutes les collectivités qui font appel aujourd'hui à la prestation Paie du Centre de Gestion.

Après deux ans de préparation, le service Paie est prêt à émettre plus de 250 DSN chaque mois.

Signature d'une convention entre les CDG des Pays de la Loire et le CNFPT

En novembre dernier, le CDG 44 (Centre de Gestion coordonnateur pour les Pays de la Loire) et la délégation régionale du CNFPT ont signé une convention de trois ans. Objectif : renforcer l'articulation et la lisibilité des actions respectives des cinq CDG et de la délégation Pays de la Loire du CNFPT au bénéfice des employeurs territoriaux et de leurs agents. Cette convention 2021-2024 porte sur sept axes :

- l'organisation et la préparation aux concours d'accès à la Fonction Publique Territoriale
- le développement de la connaissance territoriale et des métiers de la Fonction Publique Territoriale
- La promotion de l'emploi territorial, des métiers et de la mobilité
- l'organisation de l'apprentissage
- l'appui aux collectivités et aux agents en matière d'évolution professionnelle et de reclassement
- les actions de rapprochement conduisant à des mutualisations entre les délégations du CNFPT et les CDG
- l'action coordonnée en faveur de la scène publique locale et de la promotion de la Fonction Publique Territoriale

Après la collecte des données du RSU 2020, le service Emploi vous livre son analyse

Rapport social unique : les chiffres 2020

Après la collecte des données du Rapport Social Unique (RSU) 2020 qui s'est achevée le 30 septembre 2021, le service Emploi vous propose un focus sur quelques éléments.

L'article 5 de la loi du 6 août 2019 de Transformation de la Fonction Publique a instauré l'obligation pour les collectivités locales d'élaborer un Rapport Social Unique (anciennement Bilan Social). Ce rapport, qui doit être réalisé chaque année, rassemble des indicateurs relatifs à la gestion des ressources humaines.

Le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au Rapport Social Unique dans la Fonction Publique prévoit une période transitoire du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022 pendant laquelle le Rapport Social Unique est présenté au Comité Technique compétent. Le décret définit notamment les modalités d'élaboration des Rapports Sociaux Uniques. Pour cette première année de campagne RSU, les indicateurs sont identiques à ceux présents au sein du Bilan social 2019.

Vous trouverez ci-dessous quelques données concernant le RSU 2020 pour les collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la Vendée.

> Contact

Plus d'infos auprès d'Alexandra Giraud, gestionnaire Emploi, 02 53 33 02 82, emploi@cdg85.fr.

Répartition par statut

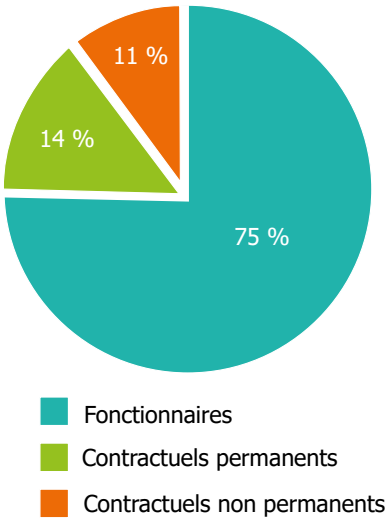

Répartition par catégories

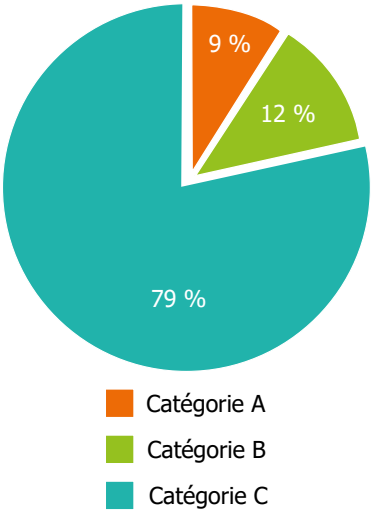

Répartition par filières

Les 4 filières les plus représentées :

1- TECHNIQUE : 39,6 %
2- ADMINISTRATIVE : 23 %
3- SOCIALE : 14 %
4- MÉDICO-SOCIALE : 11,4 %

RETROUVEZ D'AUTRES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE, **maisondescommunes85.fr** page : **Emploi/ Le Rapport Social Unique**

Une fois par mois, le service Emploi vous propose d'échanger sur une thématique sous forme de webinaire

Webinaires de l'emploi : demandez le programme

Depuis la rentrée de septembre 2021, le service Emploi organise chaque mois un webinaire pour traiter d'un sujet et répondre à vos questions. Le programme du premier semestre 2022 est publié.

Chaque troisième jeudi du mois, de 9 h 30 à 10 h 30, le service Emploi vous propose de balayer ensemble un sujet qui vous intéresse particulièrement et de répondre à vos questions. Lancés en septembre 2021, les webinaires de l'emploi ont rassemblé en fin d'année 175 participants autour de quatre thématiques :

- la Période de Préparation au Reclassement (PPR),
- l'accompagnement d'un agent dans son projet d'évolution professionnelle,
- les Déclarations de Vacance d'Emploi (DVE),
- l'aide au recrutement.

Programme 2022

Voici le programme du premier semestre 2022. Notez dès à présent les dates :

- Jeudi **20 janvier** 2022 : L'apprentissage
- Jeudi **24 février** 2022 : Les missions du service Emploi
- Jeudi **17 mars** 2022 : Le Compte Personnel de Formation
- Jeudi **28 avril** 2022 : Les Missions Temporaires
- Jeudi **19 mai** 2022 : Le Rapport Social Unique
- Jeudi **16 juin** 2022 : Les travailleurs en situation de handicap

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, rien de plus simple : un e-mail au service Emploi en précisant le ou les webinaire(s) choisi(s) suffit. Vous recevrez, en temps voulu, un lien de connexion via l'application Teams. N'hésitez pas à nous faire part des sujets que vous aimeriez voir aborder lors de prochains webinaires.

> Contact

Plus d'informations auprès de Marina BEAUPEU, responsable du service Emploi : 02 51 44 10 12, emploi@cdg85.fr.

Emilie VANNIER, responsable du service Gestion des carrières et Emilie BIDON, chargée des élections professionnelles

Cap sur les élections professionnelles 2022 !

Garantes du dialogue social, les élections professionnelles vont se tenir à la fin de l'année 2022. Elles permettront d'élire les représentants du personnel au Comité social territorial (CST), aux Commissions administratives paritaires (CAP) et à la Commission consultative paritaire (CCP). Ces élections, de première importance pour les agents, ont lieu tous les 4 ans. Néanmoins, celles de 2022 s'annoncent particulières.

[ZOOM SUR] Les nouvelles dispositions

1. Mise en place d'une CCP (Commission Consultative Paritaire) commune à l'ensemble des agents contractuels
2. Fusion du CT (Comité Technique) et du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) = naissance du Comité Social Territorial (CST)

CAP Agents titulaires

CCP Agents contractuels

Avant	À partir de 2022	Compétences
CAP A CAP B CAP C	**CAP A** **CAP B** **CAP C**	Compétences recentrées sur les décisions individuelles défavorables
CCP A CCP B CCP C	**CCP commune**	
CT + CHSCT	**Comité Social Territorial (CST) + formation spécialisée**	Compétences similaires à celles des anciens Comités Techniques *Détail page suivante*

LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Le CST est composé :

D'UNE ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE + **D'UNE FORMATION SPÉCIALISÉE**

En matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSCT)

Elle est obligatoirement instituée au sein du CST à partir d'un effectif de 200 agents.

Les compétences du CST restent similaires aux compétences des anciens Comités Techniques.

Compétences du CST
• Organisation, fonctionnement des services et évolution des administrations • Accessibilité des services et qualité des services rendus • Orientations stratégiques sur les politiques des ressources humaines • Lignes directrices de gestion (LDG), dont bilan annuel de celles en matière de promotion et de valorisation des parcours • Enjeux et politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations • Orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et d'action sociale et d'aides à la protection sociale complémentaire

Compétences de la formation spécialisée (ou du CST s'il n'existe pas de formation spécialisée)
Protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes

A noter : Lorsque les questions, dont la formation spécialisée a connaissance, se posent dans le cadre de projets de réorganisation de services, elles sont examinées directement par le CST.

Et les CST locaux ?

Les collectivités ou établissements employant 50 agents ou plus sont dans l'obligation de créer un CST.

Il est possible de créer un CST commun (par délibérations concordantes de l'ensemble des organes délibérants des collectivités et établissements concernés) dans les cas suivants :

- entre une collectivité et un ou plusieurs établissements publics rattachés lorsque l'effectif global est de 50 agents ou plus ;
- entre un EPCI et l'ensemble ou une partie des communes membres et des établissements publics rattachés lorsque l'effectif global concerné est de 50 agents ou plus.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE DÉCEMBRE 2022

Les grandes étapes

La date du scrutin n'étant pas encore officielle, le calendrier électoral pourrait être décliné comme suit :

15 janvier 2022	Juin 2022	2 octobre 2022	22 octobre 2022	Décembre 2022
Fin du recensement des effectifs de chaque collectivité et établissement	Vérification des listes électorales par les collectivités et établissements	Date limite de publicité des listes électorales	Date limite d'affichage des listes de candidats	Scrutin (date à préciser)

Le vote électronique

Pourquoi recourir au vote électronique ?

Les exigences constitutionnelles d'un scrutin sont respectées :

- La sincérité du vote
- L'anonymat du vote
- L'accessibilité au suffrage

Les avantages sont considérables :

- Amélioration de la participation
- Baisse significative des coûts
- Fiabilité des résultats renforcée
- Réduction des erreurs liées au support papier
- Résultats immédiats
- Absence de vote nul
- Possibilité de vote blanc
- Logique de développement durable
- Confort pour les électeurs

Quelle procédure ?

Lors du Conseil d'administration du 16 décembre dernier, le Centre de Gestion a choisi de recourir au vote électronique par Internet pour les élections professionnelles 2022.

Le vote électronique pourra s'effectuer à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone connecté à Internet. Les opérations de vote pourront être réalisées sur le lieu de travail pendant les heures de service ou à distance en dehors des heures de service. Le scrutin sera ouvert pendant 8 jours.

Au préalable, les identifiants, les professions de foi des candidats ainsi qu'une notice d'information sur le déroulement des opérations électorales seront envoyés à l'adresse postale des agents électeurs.

Une assistance téléphonique chargée de répondre aux électeurs afin de les aider dans l'accomplissement des opérations électorales sera mise en place, pendant toute la période de vote 7j/7 et 24h/24. Elle sera assurée par le prestataire.

Un poste informatique dédié sera mis à disposition, au sein du Centre de Gestion, pour les électeurs ne disposant pas d'un poste informatique.

Les collectivités et établissements sont vivement encouragés à mettre en place la même procédure pour leurs agents.

Pour en savoir plus : Décret n° 2014-793 du 9 juillet 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique territoriale

Rencontre avec Émilie BIDON, en charge de l'organisation des élections professionnelles au Centre de Gestion

Peux-tu te présenter ?
Diplômée d'un master en droit des collectivités territoriales, j'ai été rédactrice juridique puis juriste territoriale. Je suis arrivée en Vendée il y a 2 ans, également comme juriste pour la commune de Jard-sur-Mer.

Quelle est ta mission au CDG ?
Je suis chargée de préparer les élections professionnelles 2022, d'organiser le scrutin, de participer à la mise en place des nouvelles instances du Centre de Gestion ainsi que d'accompagner les collectivités affiliées dans leurs élections locales et dans la mise en place de leurs CST locaux.

As-tu un message à adresser aux collectivités ?
J'ai bien conscience que les tâches relatives aux élections professionnelles peuvent être complexes, stressantes et chronophages pour les agents en charge des ressources humaines. C'est pourquoi je propose aux collectivités de travailler ensemble et d'échanger autant que nécessaire sur ce dossier. N'hésitez pas à me contacter !

> Contact
Emilie Bidon, 02 55 36 00 84,
elections.professionnelles@cdg85.fr

230 visiteurs sont venus rencontrer les services du Centre de Gestion et les professionnels des collectivités le 27 novembre

Retour sur le Forum des métiers

Le samedi 27 novembre, les services Emploi et Concours du Centre de Gestion ont accueilli le public pour présenter la diversité des métiers de la Fonction Publique Territoriale et les conditions d'accès.

Chaque jour, environ 300 annonces sont à pourvoir sur le site Emploi-Territorial dans les 250 métiers existants au sein de la Fonction Publique Territoriale.

Ces métiers mais aussi les conditions d'accès sont souvent méconnus du grand public. C'est pourquoi les services Concours et Emploi du Centre de Gestion organisaient le samedi 27 novembre la 5e édition du Forum des métiers.

Secrétaire de mairie, chargé de communication, responsable Enfance jeunesse, policier municipal, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), médiateur culturel, technicien informatique, agent d'accueil… au total, une trentaine de professionnels ont pu expliquer aux visiteurs leurs parcours et leurs missions. Des écoles partenaires et préparant plus globalement aux métiers de la Fonction Publique Territoriale étaient également présentes pour renseigner le public sur les formations qui préparent à ces métiers.

« Notre volonté était notamment de montrer que travailler dans la Fonction Publique Territoriale, c'est donner du sens à sa vie professionnelle et rejoindre un réseau de professionnels dynamiques et impliqués » indique Marina Beaupeu, responsable du service Emploi.

33 % des visiteurs étaient des demandeurs d'emploi

32 % des visiteurs sont venus pour rencontrer des professionnels

86 % des visiteurs se disent satisfaits de leur venue au Forum

Pour améliorer la sécurité du système d'information, la Maison des Communes a formé les agents à l'utilisation de l'outil de gestion des mots de passe Keepass.

Mots de passe, attention au piratage

Depuis plusieurs semaines, le service Systèmes d'information de la Maison des Communes a mis à la disposition des agents l'outil " Keepass " dédié à la gestion des mots de passe.

Dans un contexte où les actes de malveillance et les cyberattaques fleurissent sur Internet, il est devenu indispensable de se protéger et de renforcer la sécurité de ses systèmes.
Après le renouvellement de son infrastructure réseau et le lancement de webinaires sur la sécurité en 2021, la Maison des Communes continue de sensibiliser ses agents.

Un logiciel pour gérer les mots de passe

Oubliés les mots de passe écrits sur un carnet ! Désormais, l'ensemble du personnel de la Maison des Communes dispose d'un logiciel dédié " Keepass ". Cet outil gratuit et open source présente plusieurs avantages. Le premier, la sécurisation et la protection des données puisque l'outil est dématérialisé et son accès personnel. Second avantage, l'outil, dans lequel l'agent intègre l'ensemble des mots de passe des logiciels qu'il utilise, propose également de générer des mots de passe très complexes. Le " coffre-fort " les enregistre et l'agent n'a plus à les mémoriser. Le troisième point fort de cet outil est qu'il offre la possibilité de saisir automatiquement les données, ce qui évite les erreurs.
" Keepass nous garantit une protection renforcée face aux attaques. C'est d'ailleurs un outil recommandé par l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information). Du côté des agents, une fois leurs mots de passe saisis dans le logiciel, ils n'en ont plus que deux à retenir : celui de leur session Windows et celui qui permet d'accéder à Keepass. Ensuite, l'authentification peut se faire automatiquement, ce qui représente également un gain de temps " explique Ludovic Pommier, qui a piloté la mise en place de l'outil.

Une centaine d'agents formés

Pour permettre le déploiement de l'outil, 10 sessions d'une durée de 1 h 30 ont été organisées pour former le personnel. Au total, une centaine de personnes ont participé à cette action et utilisent aujourd'hui Keepass.
" J'utilise une quinzaine de sites au quotidien. Keepass me permet d'avoir des mots de passe uniques et vraiment sécurisés que je n'ai plus besoin de retenir " témoigne Marina Leray, responsable de l'unité Assurance statutaire. Marina Beaupeu, responsable du service Emploi a également été une des premières à expérimenter l'outil. *" Je suis sensible à la sécurité donc je savais que noter mes mots de passe n'était pas adapté. Ayant entendu parler de ce type d'outils, j'ai tout de suite voulu tester. Cela me facilite la vie ! ".* Convaincues, elles ont d'ailleurs toutes les deux opté pour un gestionnaire de mots de passe dans la sphère privée.

Une sécurité encore davantage renforcée

Éligible au plan France Relance de l'ANSSI, le Centre de Gestion bénéficiera dès cette année d'une enveloppe budgétaire dédiée à la réalisation d'un audit et la mise en oeuvre d'un plan d'actions destiné à renforcer encore davantage la sécurité de ses systèmes.

> Contact

Plus d'infos auprès du service Systèmes d'information : informatique@cdg85.fr.

Votre collectivité est adhérente à e-Collectivités et est intéressé(e) pour mettre en place l'outil Keepass en interne ? Plus d'infos auprès d'e-Collectivités : contact@ecollectivites.fr.

Des négociateurs de la Gendarmerie ont prodigué leurs conseils notamment lors de mises en situation

Les maires formés à la gestion des agressions et des incivilités

Fin 2021, 130 élus ont été accompagnés par la Gendarmerie. Objectif : obtenir des clés afin d'apprendre à gérer pacifiquement des situations de tension.

" En Vendée, le nombre d'incivilités a doublé entre 2020 et 2021. Le maire est en première ligne face à ses administrés qui, dans le contexte actuel, peuvent parfois faire preuve d'agressivité " témoigne Anne-Marie COULON, maire de Mouzeuil-Saint-Martin et Présidente de l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV). Face à la recrudescence de ces situations, la Gendarmerie a proposé à l'association d'accompagner les élus.

6 sessions animées par des négociateurs régionaux de la Gendarmerie

Depuis octobre 2021, 6 sessions d'information ont été organisées dans le cadre d'un partenariat de l'AMPCV avec la Gendarmerie.

Animés par des négociateurs régionaux, les modules de 3 heures ont alterné entre apports théoriques et mises en situation.

L'objectif ? Donner des clefs aux élus pour apprendre à gérer pacifiquement certaines situations, faire baisser la tension à l'aide de mots, de gestes, de postures…

Les élus ont pu rejouer des scènes de leur quotidien et ainsi appliquer les conseils. Les échanges ont ensuite permis d'analyser leur comportement et d'identifier des points de progrès.

De nouvelles sessions programmées en 2022

Un peu plus de 130 élus ont à ce jour participé à l'action.

" Nous avons malheureusement des exemples multiples et ne savons pas toujours comment agir. L'engouement pour cette action montre bien le besoin des élus d'être accompagnés " analyse Mme COULON.

Face au succès de ces premières journées, deux nouvelles sessions sont programmées les 25 et 26 janvier 2022.

> Contact

AMPCV, 02 53 33 01 38,
asso.maires@cdg85.fr

AGENDA
2022

Réunion d'information sur la gestion des agressions et des incivilités
avec la Gendarmerie

MARDI 25 ET MERCREDI 26 JANVIER 2022
9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Réunion sur la protection des mineurs et la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
avec M. PASCREAU, Président de la Commission Enfance, Mme PROUTEAU, responsable de la Crip85 et le Dr HARDY, médecin référent de protection de l'enfance.

JEUDI 3 FÉVRIER 2022
18 h à 20 h

[RETOUR SUR] LE CONGRÈS DES MAIRES DE L'AMF - 16 AU 18 NOVEMBRE 2021

Plus de 150 élus de Vendée se sont déplacés du 16 au 17 novembre pour participer au 103ème Congrès des Maires de France. Ce Congrès était l'occasion de réunir pour la première fois physiquement tous les élus de France de ce nouveau mandat 2020-2026.
Au programme de ces 3 jours de congrès : échanges et rencontres avec de nombreux partenaires et entreprises sur l'espace Salon des maires, conférences et débats au sein de l'espace Congrès, soirée théâtre, rencontre avec le Président de la République.…

Comme de coutume, l'AMPCV a proposé aux élus vendéens différentes prestations à la carte et en supplément du Congrès afin de rendre ce séjour convivial. Les élus ont pu profiter d'un programme de déplacement clef en main (transport, hôtel, restauration, soirée théâtre) ; 92 élus ont fait le choix de prendre une prestation proposée par l'AMPCV.

Un dîner au Sénat et une visite des lieux était également programmé le mardi soir à l'initiative de nos Sénateurs : Annick BILLON, Bruno RETAILLEAU et Didier MANDELLI.

[RETOUR SUR] LA RÉUNION D'INFORMATION SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES LE 2 DÉCEMBRE 2021

Le 2 décembre 2021, l'AMPCV a proposé aux élus et aux techniciens une réunion d'information sur le thème des violences faites aux femmes.
Cette réunion animée par Karine BOUYDRON du Conseil départemental et par la Colonel SANDAHL a présenté la mission départementale d'aide aux victimes.
Un panorama de la situation en Vendée a été dessiné aux élus, de même que les dispositifs sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour lutter contre le non-recours et l'isolement.
Une soixantaine d'élus et de techniciens ont échangé sur cette thématique.

© TatyanaGl - iStock.com

La prestation " Noël des adhérents " a rencontré pour la seconde année consécutive un franc succès

> FDAS

Un Noël complètement FDAS cette année encore

En 2021, la crise sanitaire a une nouvelle fois largement impacté les vies professionnelles et personnelles des agents territoriaux de Vendée. En conséquence, le Conseil d'administration du FDAS, réuni le 19 octobre 2021, a souhaité renouveler son soutien à l'ensemble des personnels territoriaux, en votant la reconduction exceptionnelle de la prestation Noël des Adhérents.
Entre le 20 octobre et le 31 décembre 2021, près de 10 900 agents ont sollicité le FDAS pour recevoir un bon-cadeau d'un montant de 20 €.

> Contact
FDAS, 02 51 44 10 16,
fdas@cdg85.fr - www.fdas85.fr

[RETOUR SUR]

La réunion des correspondants du 7 décembre 2021

Après une parenthèse en 2020, la traditionnelle réunion des Correspondants FDAS et CNAS a fait son retour à la Maison des Communes le 7 décembre dernier. Animée par Denise RENAUD, présidente du FDAS, David CARDOSO, responsable du pôle adhérent à l'antenne ouest du CNAS et Camille GUICHETEAU, responsable du FDAS, cette rencontre est l'occasion de présenter les modalités d'adhésion, les prestations offertes et permet de recueillir les attentes des adhérents quant aux évolutions possibles du FDAS et du CNAS. Ce temps d'échange convivial a réuni plus de 70 Correspondants, œuvrant quotidiennement pour accompagner leurs collègues dans leurs demandes de prestations d'action sociale auprès du FDAS et du CNAS.

e-Collectivités

Fabrina LEFEUVRE et Olivia MEME ont intégré la nouvelle antenne à Changé, respectivement en tant que Chargée de support et Déléguée à la protection des données

Déploiement d'e-Collectivités : ouverture d'une antenne en Mayenne

Après la création d'une antenne à Angers début 2021, le syndicat mixte e-Collectivités s'implante en Mayenne.

Le syndicat mixte régional e-Collectivités, opérateur public de services numériques, poursuit son développement à l'échelle régionale avec la création d'une antenne à Changé, en Mayenne.

Trois sites pour plus de proximité avec l'ensemble des collectivités ligériennes

En effet, suite à un rapprochement avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Mayenne (CDG53) début 2021, le syndicat mixte régional e-Collectivités a repris depuis le 1er janvier 2022 les activités informatiques du CDG53 et a ouvert une antenne à Changé. Trois agents ont été recrutés en Mayenne et travaillent désormais pour les collectivités mayennaises adhérentes à e-Collectivités.

Cette nouvelle antenne permet donc à e-Collectivités, avec trois sites géographiques (siège à La Roche-sur-Yon, antennes à Angers et à Changé), de pouvoir s'adresser à l'ensemble des collectivités territoriales de la région des Pays de la Loire.

647 collectivités adhérentes sur la région

Avec 189 nouvelles collectivités adhérentes en 2021, e-Collectivités connaît une forte croissance et prouve que la mutualisation informatique a du sens pour les collectivités territoriales. Au quotidien, 25 agents experts du numérique accompagnent désormais les 647 collectivités adhérentes dans leurs usages numériques.

> Contact

Vous avez un besoin numérique et vous pensez qu'il peut intéresser d'autres collectivités territoriales ? Vous souhaitez en savoir plus sur les solutions proposées par e-Collectivités ou sur les projets en cours de développement ? Contactez-nous pour en discuter : contact@ecollectivites.fr

[Retour en images]

Journée de sensibilisation aux handicaps
23 novembre 2021

Les Dynamiques de Géo Vendée
25 et 26 novembre 2021

Conférence de l'AVAM sur la généalogie
30 novembre 2021

Matinale prévention sur la qualité de l'air intérieur
1er décembre 2021

Réunion des correspondants du FDAS
7 décembre 2021

RESSOURCES HUMAINES

Vos nouveaux interlocuteurs à la Maison des Communes

Mathilde ROUSSEAU
Conseillère statut-retraite

L'unité Gestion statutaire du service Gestion des carrières du Centre de Gestion accueillera une nouvelle collaboratrice, Mathilde ROUSSEAU, à compter du 1er février prochain. Elle sera chargée d'apporter son expertise auprès des collectivités et établissements affiliés dans tous les domaines du droit statutaire. Elle accompagnera plus particulièrement les collectivités et les agents en matière de retraite (suivi des dossiers de retraite, rendez-vous individuels, formation des gestionnaires retraite, etc.).

Fabrina LEFEUVRE et Xavier KUHN
Chargés de support logiciels

Fabrina LEFEUVRE et Xavier KUHN ont récemment rejoint l'antenne e-Collectivités de Changé (53). Ils ont pour mission d'effectuer le support et d'accompagner les collectivités adhérentes de Mayenne dans l'utilisation des logiciels métiers des éditeurs Berger-Levrault et Eksaé.

Véronique MARIE-FRANÇOISE
Chargée de relation adhérents

Véronique MARIE-FRANCOISE arrive à e-Collectivités comme chargée de relation adhérent basée à l'antenne e-Collectivités d'Angers (49). Elle a pour objectif de présenter l'offre de services numériques d'e-Collectivités et de suivre la relation adhérent dans le cadre du développement régional d'e-Collectivités.

Clothilde JACLAIN
Déléguée à la protection des données

Clothilde JACLAIN a rejoint e-Collectivités en fin d'année 2021 comme déléguée à la protection des données. Elle intervient pour accompagner les collectivités adhérentes de Vendée dans leur mise en conformité avec le RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Olivia MEME
Déléguée à la protection des données

Olivia MEME rejoint e-Collectivités comme déléguée à la protection des données basée à l'antenne e-Collectivités de Changé (53). Sa mission est de mettre en conformité et d'accompagner les collectivités adhérentes concernant le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Kristian KAURIN
Conseiller numérique

Kristian KAURIN rejoint e-Collectivités comme conseiller numérique. Après une période de formation, il aura pour mission d'intervenir dans les communes qui utilisent les solutions d'e-Collectivités à destination des citoyens afin d'accompagner les usagers dans la prise en main des outils déployés.

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la Maison des Communes dans la rubrique Emploi de notre site :
www.maisondescommunes85.fr

Maison des Communes de la Vendée

Meilleurs Vœux

Nous vous souhaitons une belle année 2022